

4 Place des Marronniers
47230 VIANNE
Tél : 05.53.97.54.14
mairie.vianne@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de LOT-ET-GARONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code Municipal)

Le Conseil Municipal, légalement convoqué se réunira en session ordinaire,
à la Mairie de Vianne, dans la salle du conseil le :

Mercredi 22 octobre 2025 à 18h00

Affiché, le 13 octobre 2025



ORDRE DU JOUR

- *Approbation de la séance du 2 juillet 2025 –*
- *Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT –*
- *Avis du conseil municipal – Projet d'implantation d'une centrale Agrivoltaïque sur la commune –*
- *Avis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale du plan de gestion des opérations pluriannuelles de dragage (PGOPD) du canal latéral à la Garonne et des canaux de Brienne et de Montech –*
- *Approbation des conventions de servitude entre la commune et TE 47 – Renforcement BT poste Larché –*
- *Modification des statuts de Territoire Energie 47 (TE47) –*
- *Admission en non-valeur – Budget « Commune » –*
- *Attribution de chèques cadeaux aux agents pour Noël 2025 –*
- *Attribution de bons d'achat pour Noël 2024 pour les personnes de 70 ans et plus –*
- *Mise à disposition gracieuse de la salle communale « Milou Tonin » en période électorale –*